

INSTALLATIONS :

L'Amicale de Lucé Tir est équipée de 2 stands :

Un stand 10 mètres :

Situé sous le restaurant scolaire, 30 rue René Langlois à Lucé :

- 10 postes de tirs « Précision », 1 poste « Vitesse » et 1 poste « Standard ».

Stand ouvert pendant les permanences.

Un stand 25/50 mètres :

Situé sur le parking du stade Jean Boudrie, rue Jean Boudrie à Lucé :

- 10 postes de tirs au pistolet à 25 mètres
- 9 postes de tir à 50 mètres.

Stand ouvert pendant les permanences. Accès possible par badge en semaine (9h-12h / 14h-18h).

PERMANENCES :

- stand 10 mètres

Mardi	Jeudi	Vendredi
20h - 22h	19h - 21h	20h - 22h

- stand 25/50 mètres

Samedi	Dimanche	
	10h - 12h	

MODALITES D'INSCRIPTION :

(Pendant les permanences du stand 10 mètres)

- Remplir la fiche de renseignements,
- Fournir un certificat médical,
- Signer les règles de fonctionnement,
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs,
- Chèque de la cotisation (comprenant la licence F.F.Tir et l'assurance)

ECOLE DE TIR :

L'école de tir accueille les jeunes à partir de 9 ans. La formation est assurée par des moniteurs qualifiés.

	Mardi	Mercredi
Débutants		14h30
Confirmés		16h00

Tarifs (2017-2018):

	Adultes	Jeunes	2 ^{ème} Club
Nouvelle adhésion	190 €	95 €	85 €
Renouvellement	140 €	95 €	85 €

Tarif pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Le club met des pistolets et des carabines à la disposition de ses adhérents lors des permanences (Location).

Les disciplines pratiquées sont celles réglementées par la Fédération Française de Tir ainsi que du tir de loisirs sur cibles et sur silhouettes métalliques.

- stand 10 mètres

Toutes disciplines de précision et de vitesse.

- stand 25 mètres

Réservé aux armes de poing dans la limite des calibres « T.A.R. ». Magnum interdit.

- stand 50 mètres

Les tirs sont limités aux armes de calibre .22LR (Les armes longues « T.A.R. » et « Armes Anciennes » sont interdites).